



MAR23001-10097

Marché de services - Élaboration d'une cartographie des opportunités entrepreneuriales et d'une banque de projet pour les jeunes et les femmes de la zone sinistrée au Haut Atlas

Toute offre devra nous parvenir au plus tard le 02 Juin 2025

1 Objet de la demande

OBJET DE LA DEMANDE	
Élaboration d'une cartographie des opportunités entrepreneuriales et d'une banque de projet pour les jeunes et les femmes de la zone sinistrée au Haut Atlas	
REFERENCES ENABEL	MAR23001-10097

2 Instructions aux soumissionnaires

Personne de contact au sein d'Enabel durant la procédure	
NOM :	Afaf CHOUAIB
FONCTION :	Acheteuse publique
E-MAIL :	procurement.maroc@enabel.be

Données relatives à la procédure	
RÉCEPTION DES OFFRES :	<p>L'offre doit être transmise sous forme d'un seul fichier PDF uniquement par email à procurement.maroc@enabel.be, au plus tard le 02 juin 2025</p> <p>La Mailbox procurement.maroc@enabel.be génère une réponse automatique confirmant la réception des offres transmises.</p> <p>Si votre email a bien été reçu sur cette Mailbox, une seconde confirmation de réception (message non automatique) vous sera transmise au plus tard dans les 3 jours.</p> <p>Si vous ne recevez pas cette seconde confirmation, veuillez contacter le 0762-840545 pour vous assurer que votre email a bien été reçu sur la Mailbox procurement.</p>
DOCUMENTS À JOINDRE	<ul style="list-style-type: none">• Fiche d'identification complétée et signée ;• Document prouvant que le soumissionnaire dispose bien d'un statut légal pour exercer son activité professionnelle (registre de commerce par exemple) ;• Déclaration sur l'honneur-Motifs d'exclusion ;• Déclaration d'intégrité ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Formulaire d'offre de prix complété et signé, fourni en annexe (les soumissionnaires peuvent remettre prix en MAD ou en €. Les soumissionnaires marocains doivent obligatoirement remettre prix en MAD. La comparaison des prix se fera en MAD. Le cas échéant, le taux de change utilisé sera le taux de change moyen €-MAD du jour de la date limite de réception des offres) ; • Note méthodologique décrivant la compréhension de la mission et l'approche proposée. • Chronogramme détaillé. • Les CV des experts affectés à l'exécution du marché. • 3 attestations de référence pour des prestations similaires à l'objet du marché : Réalisation de cartographie dans le domaine de l'entrepreneuriat. • Fiche signalétique financière.
<p>ELÉMENTS INCLUS DANS LE PRIX</p>	<p>Le prestataire de services est censé avoir inclus dans ses prix tant unitaires que globaux tous les frais et impositions généralement quelconques grevant les services, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.</p> <p>Sont notamment inclus dans les prix :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La gestion administrative et le secrétariat ; • Le déplacement, le transport et l'assurance ; • La documentation relative aux services, • Les honoraires ; • La production, la traduction et livraison de documents ou de pièces liés à l'exécution des services ; • Les taxes et impôts d'application au Maroc y compris les retenues à la source à l'exception de la TVA ; • Le cas échéant, les mesures imposées par la législation en matière de sécurité et de santé des travailleurs lors de l'exécution de leur travail. • Mais également les frais de communication (internet compris), tous les coûts et frais de personnel ou de matériel nécessaires à l'exécution du présent marché, la rémunération à titre de droit d'auteur, l'achat ou la location auprès de tiers de services nécessaires à l'exécution du marché.
<p>DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES :</p>	<p>90 jours</p>

3 Exécution

PERSONNE DE CONTACT AU SEIN D'ENABEL POUR L'EXECUTION DU MARCHE	
NOM :	Zakariae SAAOU
FONCTION :	Project Officer Emploi et Entrepreneuriat Zone Sinistrée
E-MAIL :	zakariae.saaou@enabel.be

Données relatives à l'exécution	
Lieu	Les services seront exécutés aux provinces d'Al Haouz, Chichaoua, Taroudant, préfecture de Marrakech et au domicile du prestataire.
Durée/ Période d'exécution	Le nombre de jours de travail de la mission est de 40 jours, étalés sur un délai d'exécution de maximum 5 mois à compter du lendemain de la date de la tenue de la réunion de cadrage. L'exécution des prestations aura lieu entre Juin et novembre 2025.

4 Termes de références

4.1 Contexte général de la mission

Les provinces du Haut Atlas, touchées par le tremblement de terre du 8 septembre 2023, font face à des défis socio-économiques majeurs qui entravent le redressement de leurs communautés. Le contexte démographique révèle des défis particulièrement aigus. Selon les données du Haut-Commissariat au Plan, 25,2% des jeunes de 15 à 24 ans au niveau national sont dans une situation de "NEETitude". Ce taux est encore plus préoccupant dans les régions du Haut Atlas : 27,3% à Marrakech-Safi (dont 45,5% de femmes) et 25,8% à Souss-Massa (dont 38,1% de femmes) . Cette situation met en lumière la nécessité urgente de reconstruire l'économie locale en identifiant et en développant des opportunités d'entrepreneuriat dans les secteurs porteurs, particulièrement adaptés aux spécificités de cette région. La dynamique post-tremblement de terre, née des efforts déployés par les opérateurs ou susceptible d'émerger à travers les initiatives de reconstruction à titre d'exemple, offre une opportunité unique pour promouvoir l'inclusion économique et l'entrepreneuriat des jeunes NEET et des femmes. Ces groupes, souvent parmi les plus vulnérables, peuvent jouer un rôle central dans la revitalisation de l'économie locale. En intégrant ces populations dans les chaînes de valeur locales, il s'agit de maximiser l'impact des interventions tout en renforçant la résilience économique des communautés. Cette approche vise également à favoriser la mise en œuvre de projets viables et durables, contribuant ainsi à un développement local inclusif et pérenne.

Cette démarche s'appuie sur une identification précise des opportunités entrepreneuriales répondant aux besoins spécifiques du territoire. Elle vise à développer des projets solides sur le plan économique, tout en favorisant l'insertion des groupes vulnérables. L'objectif est de renforcer leur autonomie et leur contribution active au processus de relance économique, tout en assurant une dynamique de reconstruction inclusive et durable.

Ces efforts s'inscrivent dans le cadre stratégique du Résultat 2 de l'Intervention 1 : Inclusion économique, du programme de coopération bilatérale Maroc-Belgique 2024-2029, mis en œuvre par Enabel, l'Agence belge de développement. Ce programme, en partenariat avec le Ministère de l'Inclusion Économique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences (MIEPEEC) et le Ministère de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, ainsi que l'ANAPEC et l'OFPPPT, poursuit un objectif global de développement socio-économique inclusif et durable dans un cadre de promotion du travail décent. Réparti en trois interventions, il vise à améliorer l'employabilité des jeunes et des femmes (Intervention 1), à promouvoir le travail décent (Intervention 2) et à soutenir la reconstruction des centres de santé dans les zones sinistrées (Intervention 3).

4.2 Objectifs de la mission

La présente mission vise la réalisation des objectifs spécifiques suivants :

- L'identification et l'analyse des opportunités entrepreneuriales dans les chaînes de valeur des secteurs économiques porteurs, en prenant en compte les spécificités et les besoins locaux ;
- L'élaboration d'une cartographie de 100 opportunités entrepreneuriales au minimum et d'une banque de projets viable et adaptée, intégrant 20 études de faisabilité complètes, pour inspiration et pour encourager les initiatives entrepreneuriales et le développement d'activités génératrices de revenus ;
- Formulation des recommandations pour la mise en œuvre des opportunités et des projets identifiés.

4.3 Déroulement de la mission et livrables attendus

Les actions doivent être mises en œuvre dans les zones touchées par le séisme au Haut Atlas et précisément les provinces de Taroudant, Chichaoua, Al haouz et la préfecture de Marrakech.

Cette prestation s'articule autour de quatre (4) phases principales :

Phase 1 : Réunion de cadrage

Pour démarrer la prestation, une réunion de Kick-off est prévue entre le prestataire choisi avec l'équipe Enabel et les partenaires régionaux pour cadrage, clarification des attentes de la mission ainsi que l'amélioration et la validation de la note méthodologique.

La note méthodologique soumise sera revue et modifiée si nécessaire lors du cadrage de la mission.

Livrables attendus:

- Note conceptuelle revue
- Compte rendu de la réunion de cadrage

Phase 2 : Identification et analyse des opportunités d'entrepreneuriat relatives aux chaînes de valeurs dans les secteurs porteurs

Au préalable, le prestataire devra procéder à l'analyse documentaire et la collecte de données à travers la revue des études existantes sur les secteurs économiques et les impacts du séisme, la collecte de données socio-économiques et environnementales pertinentes, la consultation des parties prenantes (populations locales, autorités, ONG, acteurs économiques...) et organisation d'ateliers participatifs pour identifier les besoins et les opportunités.

Par la suite, le prestataire élaborera une analyse stratégique des opportunités d'entrepreneuriat couvrant les secteurs clés ayant le plus fort potentiel dans le Haut Atlas, ainsi que les nouvelles chaînes de valeur nationales et mondiales, relatives à ces secteurs, auxquelles les porteurs de projets et les investisseurs dans le Haut Atlas pourraient s'y intégrer.

Le prestataire identifiera les transformations majeures des métiers mondiaux à l'échelle internationale et nationales relatives aux secteurs traités dans cette étude et examinera leurs incidences sur la zone Haut Atlas en termes d'opportunité à saisir, de menaces à se prémunir et de rupture à anticiper et priorisera les chaînes de valeur dont la zone se positionne.

Ainsi, le prestataire devra :

- Faire l'analyse documentaire et la collecte des données ;
- Cartographier les chaînes de valeurs existantes et leurs principales dynamiques ;
- Identifier les segments offrant des opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat, en tenant compte des besoins locaux et des contraintes spécifiques, notamment celles liées aux conséquences du séisme ;
- Proposer des initiatives adaptées qui puissent à la fois répondre à la demande locale, accéder à de nouveaux marchés et engager le secteur privé.

Cette démarche devra ancrer les actions dans la réalité socio-économique du territoire et de mobiliser les ressources sous-utilisées pour stimuler la relance économique dans les zones touchées par le séisme.

Les opportunités d'entrepreneuriat devront s'articuler autour des filières présentées dans le tableau suivant, à titre indicatif :

Secteur	Filière
Economie circulaire	Recyclage des déchets organique

	<p>Valorisation des plastiques</p> <p>Gestion intégrée des déchets</p>
Services de proximité	<p>Transport local</p> <p>Services éducatifs</p> <p>Service sanitaire</p> <p>Services numériques</p>
Bâtiments et reconstruction résilient	<p>Construction traditionnelle</p> <p>Habitat écologique</p> <p>Fabrication des matériaux de construction</p> <p>Services de rénovation</p>
Energies renouvelables et solutions durables	<p>Fabrication des produits durables</p> <p>Production d'énergie communautaire</p> <p>Système solaire domestique</p> <p>Solution énergétique pour l'agriculture</p>
Tourisme	<p>Ecotourisme</p> <p>Hébergement rural</p> <p>Géotourisme</p> <p>Tourisme culturel</p> <p>Randonnée et trekking</p> <p>Tourisme gastronomique</p>
Culture, Artisanat et métiers d'art	<p>Industrie culturelle et créative</p> <p>Valorisation du patrimoine</p> <p>Tapis et textiles traditionnels</p> <p>Travail de bois</p> <p>Céramique et poterie</p>
Agriculture et agro-industrie	<p>Plantes Aromatiques et Médicinales</p> <p>Transformation agroalimentaire</p> <p>Agriculture biologique</p>
Economie du sport	<p>Tourisme sportif et aventure</p> <p>Sport de montagne</p> <p>Equipement sportif par matériel local</p>

	E-sport
--	---------

Par ailleurs, le prestataire pourra présenter d'autres filières qui sont à forte valeur ajoutée et des projets réalisables dans la zone Haut Atlas.

Livrables attendus:

- a) Un Rapport d'analyse des chaînes de valeur des secteurs porteurs en document word (50 à 80 pages) avec annexes en français. Ce document présentera :
 - Une cartographie détaillée des chaînes de valeurs identifiées comme prioritaires dans la région du Haut Atlas. Cette priorisation doit être justifiée selon une approche bien détaillée dans la note méthodologique ;
 - Une analyse des opportunités et contraintes spécifiques à chaque chaîne de valeur, en tenant compte des besoins locaux et des impacts du séisme et des tendances mondiales ;
 - Des recommandations stratégiques pour maximiser le potentiel des chaînes de valeurs étudiées, dans le but de favoriser une inclusion juste et durable de la cible.
- b) Présentation PowerPoint (20 – 30 slides) synthétisant les résultats clés en français et en arabe ;
- c) Tableaux Excel contenant les données et analyses quantitatives en français.

Phase 3 : Elaboration d'une cartographie et d'une banque de projets accompagnée de fiches synthétiques et des études de faisabilité

Sur la base de l'analyse réalisée et des opportunités identifiées, le prestataire devra élaborer une banque de projet qui vise à fournir une base concrète et exploitable pour la mise en œuvre de projets entrepreneuriaux.

Cette banque de projets constituera un outil stratégique pour mobiliser les financements et orienter les initiatives entrepreneuriales et les investissements privés, vers des initiatives à fort impact.

En premier lieu, le prestataire devra concevoir **100 fiches projets**, pour chaque projet identifié et validé dans l'étape précédente, pour fournir une vue d'ensemble claire, concise et structurée.

Chaque fiche projet soit d'une à deux pages maximums, claire et visuellement attractive et elle doit être rédigée en langue simple et compréhensible pour les porteurs de projets, les partenaires et les bailleurs potentiels

Chaque fiche projet doit contenir les éléments suivants :

- 1) Identification du projet :
 - Titre du projet : Nom évocateur et descriptif.
 - Localisation adaptée au type de projet (commune, province, région).
- 2) Résumé du projet :
 - Description succincte : Aperçu général de l'idée (secteur, activité, objectif).
 - Problématique et justification : Pourquoi ce projet est pertinent pour la zone et ses habitants.
 - Public cible : Clients visés (locaux, régionaux, internationaux).
- 3) Objectifs du projet, mission et vision global.
- 4) Analyse de la viabilité :
 - Opportunité identifiée : Segment de marché ou besoin à combler.

- Avantage concurrentiel : Points différenciants par rapport aux projets existants.
- Facteurs de succès : Compétences, ressources disponibles, soutien local...
- 5) Business Model.
- 6) Plan financier :
 - Investissement initial estimé : Coût des équipements, budget pour les matières premières et fonds de roulement nécessaire.
 - Prévisions de revenus et de dépenses : Résumé sur 3 à 5 ans.
 - Seuil de rentabilité.
 - Sources de financement : Fonds propres, prêts, subventions.
- 7) Organisation et gestion :
 - Structure juridique recommandée : SARL, SARLAU, Autoentrepreneur ou Coopérative.
 - Ressources humaines nécessaires : Nombre et profil des employés requis.
 - Partenaires potentiels : Institutions, fournisseurs, ONG ou entreprises locales.
- 8) Analyse des risques (Financiers, opérationnels, environnementaux, marché...) et stratégies d'atténuation
- 9) Impacts prévisionnels :
 - Impact économique : nombre d'emploi créés, augmentation des revenus locaux.
 - Impact social : inclusion des femmes et des jeunes, amélioration des conditions de vie.
 - Impact environnemental : gestion des déchets, utilisation durable des ressources, empreinte carbone.
- 10) Mécanismes de financement et systèmes d'aide et de subvention existants et adaptés au projet et au statut juridique du porteur.

En Deuxième lieu, le prestataire devra établir **20 études de faisabilité** pour 20 projets identifiés afin de valider la viabilité financière, les exigences techniques et le potentiel d'impact de chaque projet. Les projets doivent être **viables, bancaables et réalisables**.

Ces études de faisabilité offrent un cadre d'orientation à travers des modèles clés, tels que des Canvas et des analyses types, qui servent de source d'inspiration et de référence pour les jeunes entrepreneurs. Elles leur permettent de structurer leur projet, d'identifier les points essentiels à aborder et de s'appuyer sur des méthodologies éprouvées pour élaborer leur propre business plan.

Chaque étude de faisabilité doit comprendre les éléments suivants :

- 1) Analyse contextuelle
 - Diagnostic socio-économique local
 - Profil des porteurs de projets potentiels (niveau de qualification, expérience, ambitions).
 - Ressources disponibles dans la zone Haut Atlas touchée par le séisme (main-d'œuvre, matières premières, infrastructures).
 - Contraintes spécifiques au Haut Atlas (accès aux marchés, éloignement, impacts du séisme).
 - Analyse des besoins locaux
 - Identification des besoins spécifiques des communautés locales.
 - Segments de marché sous-servis ou opportunités à exploiter dans les secteurs ciblés.
- 2) Etude de marché :
 - Analyse de la demande : l'évolution des besoins et attentes des clients potentiels, estimation de la demande locale national ou international ;
 - Analyse de l'offre et de la concurrence ;
 - Le positionnement du projet, l'avantage concurrentiel et la stratégie de différenciation.
- 3) Etude technique : ressources et équipement nécessaires, choix organisationnels (SARL, SARLAU, Autoentrepreneur, Coopérative), conformité réglementaire...
- 4) Etude financière :

- Plan de financement : Identification des sources de financement potentielles (fonds propres, microcrédit, subventions), Budget prévisionnel des investissements initiaux et des besoins en fonds de roulement ;
 - Prévisions financières : plan de trésorerie 3 à 5 ans, État prévisionnel des revenus et charges (chiffre d'affaires, coûts fixes et variables), Estimation du seuil de rentabilité ;
 - Indicateurs de rentabilité : Calculs du retour sur investissement (ROI), de la valeur actuelle nette (VAN) et du taux interne de rentabilité (TIR).
- 5) Etude sociale et environnementale :
- Innovation sociale : des réponses nouvelles à des besoins sociaux mal ou peu satisfaits dans tous les secteurs : alimentation, mobilité, énergie, habitat, environnement, santé, etc.
 - Impact social : création d'emplois pour les populations locales, intégration de la femme et contribution à l'amélioration des conditions de vie (services, revenus).
 - Impact environnemental : utilisation de matériaux locaux ou durables, gestion des déchets et optimisation des ressources naturelles.

La priorisation des projets devra être selon leur potentiel d'inclusion économique, leur contribution à la création d'emplois et leur cohérence avec les objectifs de développement durable. En outre, les projets proposés par le prestataire doivent être validés par le maître d'ouvrage selon les critères suivants :

- Nombre de poste d'emploi créé
- Catégorie de poste d'emploi créé
- La valeur ajoutée (VA) créée
- Le retour sur investissement (ROI)
- Innovation et Impact social et environnemental

Livrables attendus :

Une banque de projet structurée et hiérarchisée des projets identifiés, sur un support informatique (USB/disque dur) en 10 exemplaires sous forme de :

- a) Fiches de projet, de 100 opportunités identifiées, en PDF et Word (2 pages maximum par projet);
- b) Les études de faisabilité des 20 projets en Word (10 à 20 pages par projet);
- c) Modèles financiers sous Excel (prévisions, rentabilité, point mort...) en français et en arabe ;
- d) Base de données Excel et format web récapitulant les caractéristiques des projets. Avec des options permettant de filtrer par secteur d'activité, de trier par niveau d'investissement et de classer par potentiel d'emploi créé. Cette base de données doit être susceptible d'héberger sur les plateformes des partenaires du programme.

A titre indicatif et non limitatif, les principales colonnes de cette base de données Excel sont définies comme suit :

- Nom du projet
- Secteur & filière
- Investissement initial estimé
- Chiffre d'affaires annuel prévisionnel
- Statut juridique recommandé
- Emplois potentiels créés (directs et indirects)
- Niveau de faisabilité (faible/moyen/élevé)
- Source de financement potentielle

La phase 4: Formulation des recommandations pour la mise en œuvre des projets identifiés

A la lumière des résultats des phase N° 2 et N°3, le prestataire devra formuler des recommandations pour l'accompagnement à la mise en œuvre des projets identifiés en se basant sur les éléments suivants:

- Identifier les conditions essentielles à la réussite des projets : formation, accompagnement technique, accès au financement, mise en réseau.
- Proposer des recommandations opérationnelles adaptées au contexte du Haut Atlas pour accompagner les porteurs de projets dans les différentes étapes de mise en œuvre.
- Mettre en avant les acteurs d'appui clés (publics, privés, associatifs, coopératifs) pouvant être mobilisés à court et moyen terme.

Livrables attendus:

- a) Un rapport de recommandations en Word et en PDF (15 à 20 pages) portant sur :
 - Analyse des besoins d'accompagnement et de formation ;
 - Recommandations stratégiques pour faciliter la mise en œuvre ;
 - Proposition de synergies avec les acteurs locaux, programmes publics, financeurs, etc.
- b) Présentation PowerPoint synthétique.

Tous les livrables doivent être remis selon une charte graphique validée par le pouvoir adjudicateur, sur un support informatique (USB/disque dur)

4.4 Planning de réalisation

Phase	Activités	Livrable	Nombre de jour de travail	Calendrier indicatif
Phase 1: Réunion de cadrage	Cadrage et Kick-off de la mission	Note conceptuelle revue Compte rendu de la réunion de cadrage	2 journées de travail	1 semaine
Phase 2 : Identification et analyse des opportunités d'entrepreneuriat relatives aux chaînes de valeurs dans les secteurs porteurs	*Analyse des données et collecte documentaire ; *Cartographier les chaînes de valeur dans les secteurs porteurs et analyse des opportunités et contraintes spécifiques ; *Proposition des initiatives entrepreneuriales adaptées	a) Rapport d'analyse des chaînes de valeur des secteurs porteurs en Document word (50 à 80 pages) avec annexes en français (selon le détail repris ci-dessus);	18 journées de travail	7 semaines

	et des recommandations stratégiques	<p>b) Présentation PowerPoint (20 – 30 slides) synthétisant les résultats clés en français et en arabe;</p> <p>c) Tableau Excel contenant les données et analyses quantitatives en français.</p>		
<p>Phase 3 : Elaboration d'une cartographie et d'une banque de projets accompagnée de fiches synthétiques et des études de faisabilité</p>	<p>*Concevoir les fiches synthétiques</p> <p>*Etablir les études de faisabilité</p> <p>*Fournir la banque de projet</p>	<p>Banque de projet contenant :</p> <p>a) Les fiches de projet, de 100 opportunités identifiées, en PDF et Word (2 pages maximum par projet) ;</p> <p>b) Les études de faisabilité des 20 projets en Word (10 à 20 pages par projet);</p> <p>c) Les modèles financiers sous Excel (prévisions, rentabilité, point mort...) en français et en arabe ;</p> <p>d) Base de données Excel et format web récapitulant les caractéristiques des projets</p>	20 journées de travail	8 semaines
<p>Phase 4 : Formulation des recommandations pour la mise en œuvre des projets identifiés</p>	<p>* Identifier les conditions essentielles à la réussite des projets</p> <p>*Recommandations stratégiques pour faciliter la mise en œuvre.</p>	<p>a) Un rapport des recommandations (selo détail repirs ci-dessus)</p> <p>b) Une présentation visuelle</p>	2 journées de travail	1 semaine

			42 journées de travail	
--	--	--	-------------------------------	--

4.5 Profils demandés

L'entité soumissionnaire doit proposer les profils qui dispose des qualifications suivantes :

Pour garantir la mise en œuvre efficace de la mission et la production de livrables de qualité, l'entité soumissionnaire devra mobiliser une équipe composée des profils ci-dessous.

➤ **Expert.e en analyste et cartographie des chaînes de valeur ou équivalent**

Rôle et responsabilités :

- Analyser les chaînes de valeur dans les secteurs identifiés
- Identifier les segments à fort potentiel de création de valeur et d'emploi.
- Diagnostiquer les contraintes et opportunités à chaque étape des chaînes de valeur.
- Proposer des interventions stratégiques pour renforcer les maillons faibles et maximiser l'impact économique.
- Contribuer à l'élaboration de recommandations pour améliorer la compétitivité sectorielle et régionale.

Qualifications et compétences requises :

- Formation : Docteur (économie/gestion ou filières similaires,)
- Expérience :
 - Minimum 7 ans d'expérience en analyse des chaînes de valeur et développement économique.
 - Expertise dans le contexte des zones rurales et post-crise est un atout.
- Compétences :
 - Connaissance approfondie des méthodologies d'analyse des chaînes de valeur (cartographie, diagnostic, évaluation).
 - Capacité à travailler avec des parties prenantes variées (producteurs, coopératives, entreprises, institutions publiques).
 - Excellentes compétences en recherche, synthèse et rédaction.
 - Maîtrise des outils de collecte et d'analyse de données (Excel, logiciels d'analyse sectorielle).
- Langues : Français courant, Arabe courant, connaissance de Tamazight est un plus.

➤ **Expert.e en économie, économie du développement et en entrepreneuriat ou équivalent**

Rôle et responsabilités :

- Réaliser des études de faisabilité pour les projets identifiés, incluant des analyses techniques, économiques et sociales.
- Concevoir des modèles économiques adaptés aux besoins des porteurs de projets (SARL, SARLAU, autoentrepreneur, coopératives).
- Élaborer des plans financiers détaillés (prévisions de trésorerie, rentabilité, retour sur investissement).
- Identifier les sources potentielles de financement et élaborer des stratégies d'accès aux ressources.
- Accompagner l'équipe dans la structuration des fiches synthétiques des projets entrepreneuriaux.

Qualifications et compétences requises :

- Formation : Bac+5 ou plus en économie, gestion, finance ou disciplines connexes (un doctorat est un atout).
- Expérience :
 - Minimum 5 ans d'expérience dans les études de faisabilité, l'entrepreneuriat et développement économique.
 - Expertise avérée dans le montage de projets entrepreneuriaux et l'accompagnement de porteurs de projets.
- Compétences :
 - Maîtrise des outils de modélisation financière (Excel avancé, logiciels spécialisés).
 - Expertise dans l'élaboration de business plans et l'évaluation des risques financiers.
 - Connaissance des mécanismes de financement adaptés (microcrédits, subventions, fonds participatifs).
 - Capacité à traduire des analyses financières complexes en recommandations pratiques pour les porteurs de projets.
- Langues : Français courant, arabe (courant), Tamazight est un atout.

5 Conditions d'exécution services

5.1 Généralités

Sauf si spécifié autrement dans la commande ou tout document contractuel du Pouvoir Adjudicateur s'y rapportant, les présentes conditions s'appliquent aux marchés de services passés au nom et pour compte de Enabel (Pouvoir Adjudicateur).

5.2 Sous-traitance

Le prestataire de services est autorisé à sous-traiter certaines parties de l'objet du présent marché, sous son entière responsabilité. La sous-traitance est entièrement aux risques du prestataire de services et ne le décharge en rien de la bonne exécution du contrat vis-à-vis du Pouvoir Adjudicateur qui ne reconnaît aucun lien juridique avec le(s) tiers sous-traitant(s).

5.3 Cession

Une partie ne peut céder ses droits et obligations résultant de la commande à un tiers, sans avoir obtenu au préalable l'accord écrit de l'autre partie.

5.4 Conformité de l'exécution

Les services doivent être conformes sous tous les rapports aux documents du marché. Même en l'absence de spécifications mentionnées dans les documents du marché, ils répondent en tous points aux règles de l'art.

5.5 Modalités d'exécution

La date de démarrage, les délais de d'exécution convenus ainsi que les instructions relatives au lieu d'exécution doivent être rigoureusement observés.

Tout dépassement du délai d'exécution, et ce pour quelque cause que ce soit, entraîne de plein droit et par la seule échéance du terme, l'application d'une amende pour retard d'exécution de 0,07% du montant total de la commande par semaine de retard entamée. Cette amende est limitée à un maximum de 10% du montant total de la commande.

En cas de retard excessif ou de tout autre défaut d'exécution, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de résilier le marché et de relancer une nouvelle demande prix et de faire exécuter les prestations par un autre prestataire. Le surcoût éventuel est à charge du prestataire de services défaillant.

Tous frais quelconques auxquels le Pouvoir Adjudicateur serait exposé et imputables au prestataire de services défaillant, sont à charge de celui-ci et déduits des montants lui étant dus.

5.6 Réception des prestations

Le prestataire de services fournit exclusivement des services qui sont exempts de tout vice apparent et/ou caché et qui correspondent strictement aux TDR du présent marché et, le cas échéant, aux prescriptions des documents associés ainsi qu'aux réglementations applicables, aux règles de l'art et aux bonnes pratiques, et à la destination que le Pouvoir Adjudicateur compte en faire et que le prestataire de services connaît ou devrait à tout le moins connaître

L'acceptation des prestations ou réception définitive n'a lieu qu'après vérification complète par le Pouvoir Adjudicateur du caractère conforme des services livrés. Cette réception fait l'objet d'un PV de réception.

La signature apposée par le Pouvoir Adjudicateur (un membre de son personnel), notamment dans des appareils électroniques de réception, lors de la livraison du rapport ou autre output exigé, vaut par conséquent simple prise de possession et ne signifie pas l'acceptation du rapport ou de l'output.

Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de vérification maximum de trente jours à compter de la

fin de la réalisation des services à réceptionner et en notifier le résultat au prestataire de services.

5.7 Facturation et paiement

La facture électronique est envoyée par e-mail aux adresses suivantes :

zakariae.saaou@enabel.be et sophia.elarquam@enabel.be

Seuls les services exécutés de manière correcte pourront être facturés.

Le paiement du montant dû au prestataire de services doit intervenir dans le délai de paiement de trente jours à compter de l'échéance du délai de vérification ou à compter du lendemain du dernier jour du délai de vérification si ce délai est inférieur à trente jours. Et pour autant que le pouvoir adjudicateur soit, en même temps, en possession de la facture régulièrement établie ainsi que d'autres documents éventuellement exigés.

La facture doit être libellée en dirhams marocains ou en euros selon la monnaie dans laquelle le soumissionnaire a remis offre. Les soumissionnaires marocains doivent obligatoirement remettre offre et émettre leur facture en dirhams marocains.

Les paiements seront effectués en MAD ou en euros selon la monnaie selon laquelle le soumissionnaire a remis offre.

Aucune avance ne peut être demandée par l'adjudicataire.

le paiement sera effectué selon les tranches suivantes :

- Tranche 1 : Paiement de 40% du montant du marché après réception et acceptation par Enabel des livrables relatifs aux phase 1 et 2;

- Tranche 2 : Paiement de 60% du montant du marché après réception et acceptation par Enabel des livrables relatifs aux phases 3 et 4.

5.8 Exonération de TVA

Le présent marché est exonéré de la TVA conformément à l'article 92, paragraphe I (23) du code général des impôts du Maroc et à l'article 9 du Décret de la TVA N° 2.08103.

5.9 Assurances

Le prestataire de services est tenu de conclure toutes les assurances obligatoires et de conclure ou renouveler toutes les assurances nécessaires pour la bonne exécution du présent marché, en particulier les assurances « responsabilité civile », « accidents de travail » et « risques liés au transport », et cela pendant toute la durée de la mission.

Le prestataire de services transmettra au Pouvoir Adjudicateur, sur simple demande, une copie des polices d'assurances auxquelles le prestataire a souscrit et la preuve du paiement régulier des primes qui sont à sa charge.

5.10 Droits de propriété intellectuelle

Le prestataire cède, sans contrepartie financière supplémentaire au(x) prix proposé(s) dans son offre, de façon intégrale, définitive et exclusive à Enabel l'ensemble des droits d'auteur ou de propriété intellectuelle qu'il a créé ou va créer dans le cadre de la relation contractuelle, ainsi que le droit de les déposer, de les faire enregistrer et de les faire. Cette cession aura lieu au moment de la réception des œuvres protégées par le droit d'auteur.

Le prestataire de services doit défendre le Pouvoir Adjudicateur contre tout recours de tiers pour violation des droits de propriété intellectuelle afférents aux biens ou services fournis.

Le prestataire de services doit, sans limitation de montant, prendre à son compte tous les paiements de dommages et intérêts, frais et dépenses qui en découlent et qui seraient mis à charge du Pouvoir Adjudicateur au terme d'une décision judiciaire rendue sur un tel recours, pour autant que le prestataire de services ait un droit de regard sur les moyens de défense ainsi que sur les négociations entreprises en vue d'un règlement amiable.

5.11 Obligation de confidentialité

Le prestataire de services et ses collaborateurs sont liés par un devoir de réserve concernant les informations dont ils ont connaissance lors de l'exécution de ce marché. Ces informations ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers sans l'autorisation écrite du pouvoir adjudicateur. L'adjudicataire peut toutefois faire mention de ce marché en tant que référence, à condition qu'il en indique l'état avec véracité (ex. 'en exécution'), et pour autant que le pouvoir adjudicateur n'ait pas retiré cette autorisation pour cause de mauvaise exécution du marché.

Toute information de nature commerciale, organisationnelle et/ou technique (toutes les données, y compris, et ce sans limitation, les mots de passe, documents, schémas, plans, prototypes, chiffres) dont le prestataire de services prend connaissance dans le cadre du présent marché reste la propriété du Pouvoir Adjudicateur.

Dans le cadre du présent marché, la réglementation GDPR est d'application.

Le fournisseur s'engage à respecter le Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des données personnelles (RGPD). Si des données personnelles sont traitées dans le cadre du contrat, le fournisseur signera un contrat de traitement des données à caractère personnel, conformément aux articles 28 à 36 du RGPD. Ce contrat type pourra être fourni à la demande avant la remise des offres. Selon la nature des services fournis, le fournisseur procédera, en collaboration avec l'autorité contractante, à une analyse d'impact sur la protection des données, si nécessaire.

5.12 Clauses déontologiques

Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques ci-après peut aboutir à la résiliation du présent contrat et à l'exclusion du prestataire de services de la participation à d'autres marchés publics pour Enabel.

Pendant la durée du marché, le prestataire de services et son personnel respectent les droits de l'homme et s'engagent à ne pas heurter les usages politiques, culturels et religieux du pays dans lequel les prestations ont lieu.

Conformément à la politique concernant l'exploitation et les abus sexuels de Enabel ([prs-sexual exploitation and abuse policy final fr.pdf \(enabel.be\)](#)), le prestataire de services et son personnel ont le devoir de faire montre d'un comportement irréprochable à l'égard des bénéficiaires

des projets mis en œuvre par Enabel et de la population en général. Il leur convient de s'abstenir de tout acte qui pourrait être considéré comme une forme d'exploitation ou d'abus sexuels et de s'approprier les principes de base et les directives repris dans cette politique. En application de sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels, Enabel applique donc une tolérance zéro en ce qui concerne l'ensemble des conduites visées dans sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels étayant une incidence sur la crédibilité professionnelle des contractants.

Toute tentative d'un prestataire de services visant à se procurer des informations confidentielles, à procéder à des ententes illicites avec des concurrents ou à influencer le pouvoir adjudicateur de quelques manières que ce soit entraîne le rejet de son offre.

De plus, afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au prestataire de service d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux préposés du pouvoir adjudicateur concernés directement ou indirectement par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

Conformément à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption, les plaintes liées à des questions d'intégrité (fraude, corruption, exploitation ou abus sexuel ...) doivent être adressées au bureau d'intégrité via l'adresse <https://www.enabelintegrity.be>.

5.13 Gestion des plaintes et tribunaux compétents

Le droit belge est seul applicable au présent marché.

Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché

En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et le prestataire de services, les parties se concerteront pour trouver une solution. Si nécessaire, le prestataire de services peut demander une médiation à l'adresse email complaints@enabel.be cfr. <https://www.enabel.be/fr/content/gestion-des-plaintes>.

Toute contestation relative aux commandes et aux présentes conditions contractuelles relève de la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles.

6 Formulaires d'offres à signer par le soumissionnaire

6.1 Fiche d'identification

1. Personne physique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:412289af-39d0-4646-b070-5cfed3760aed>

I. DONNÉES PERSONNELLES			
NOM(S) DE FAMILLE ¹			
PRÉNOM(S)			
DATE DE NAISSANCE			
JJ	MM AAAA		
LIEU DE NAISSANCE	PAYS DE NAISSANCE		
(VILLE, VILLAGE)			
TYPE DE DOCUMENT D'IDENTITÉ			
CARTE D'IDENTITÉ	PASSEPORT	PERMIS DE CONDUIRE ²	AUTRE ³
PAYS ÉMETTEUR			
NUMÉRO DE DOCUMENT D'IDENTITÉ			
NUMÉRO D'IDENTIFICATION PERSONNEL ⁴			
ADRESSE PRIVÉE			
PERMANENTE			
CODE POSTAL	BOITE POSTALE	PAYS	VILLE
RÉGION ⁵			
TÉLÉPHONE PRIVÉ			
COURRIEL PRIVÉ			
II. DONNÉES COMMERCIALES			
Si OUI, veuillez fournir vos données commerciales et joindre des copies des justificatifs officiels.			
Vous dirigez votre propre entreprise sans personnalité juridique distincte (vous êtes entrepreneur individuel, indépendant, etc.) et en tant que tel, vous fournissez des services à la Commission ou à d'autres institutions, agences et organes de l'UE?	NOM DE L'ENTREPRISE (le cas échéant) NUMÉRO DE TVA NUMÉRO D'ENREGISTREMENT LIEU DE L'ENREGISTREMENT VILLE PAYS		
OUI NON			
DATE	SIGNATURE		

2. Entité de droit privé/public ayant une forme juridique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b>

NOM OFFICIEL⁶	
NOM COMMERCIAL (si différent)	
ABRÉVIATION	
FORME JURIDIQUE	
TYPE A BUT LUCRATIF	
D'ORGANISATION	SANS BUT LUCRATIF ONG⁷ OUI NON
NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL⁸	
NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE (le cas échéant)	
LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	VILLE PAYS
DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL JJ MM AAAA	
NUMÉRO DE TVA	
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL	
CODE POSTAL	BOITE POSTALE VILLE
PAYS TÉLÉPHONE	
COURRIEL	
DATE	CACHET
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ	

3. Entité de droit public⁹

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:c52ab6a5-6134-4fed-9596-107f7daf6f1b>

NOM OFFICIEL¹⁰	
ABRÉVIATION	
NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL¹¹	
NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE (le cas échéant)	
LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	VILLE PAYS
DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL JJ MM AAAA	
NUMÉRO DE TVA	
ADRESSE OFFICIELLE	
CODE POSTAL	BOITE POSTALE VILLE
PAYS	TÉLÉPHONE
COURRIEL	
DATE	CACHET
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ	

⁹ Entité de droit public DOTÉE DE LA PERSONNALITÉ JURIDIQUE: entité de droit public capable de se représenter elle-même et d'agir en son nom propre, c'est-à-dire capable d'ester en justice, d'acquiescer et de se défaire des biens, et de conclure des contrats. Ce statut juridique est confirmé par l'acte juridique officiel établissant l'entité (loi, décret, etc.).

¹⁰ Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant.

¹¹ Numéro d'enregistrement de l'entité au registre national.

6.2 Formulaire d'offres – prix

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d'exécution du présent marché **MAR23001-10097**, le présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public aux prix suivants exprimés en dirhams ou en euros et hors TVA :

Postes	Désignation	Quantité	P.U en dhs ou €HT
1	Réunion de cadrage	Forfait (suivant la charge de travail définie dans les TDR)	
2	Identification et analyse des opportunités d'entrepreneuriat relatives aux chaînes de valeurs dans les secteurs porteurs	Forfait (suivant la charge de travail définie dans les TDR)	
3	Elaboration d'une cartographie et d'une banque de projets accompagnée de fiches synthétiques et des études de faisabilité	Forfait (suivant la charge de travail définie dans les TDR)	
4	Formulation des recommandations pour la mise en œuvre des projets identifiés	Forfait (suivant la charge de travail définie dans les TDR)	
Montant total HT			
Taux et montant de la TVA			
Montant Total TTC			

Fait à le

Signature manuscrite originale / nom de la personne habilitée à engager l'entité soumissionnaire :

.....

Certifié pour vrai et conforme,

Fait à le

6.3 Déclaration sur l'honneur – motifs d'exclusion

Par la présente, je/nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/ légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons que le soumissionnaire ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion suivants :

1. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants a fait l'objet d'une condamnation prononcée par

une **décision judiciaire ayant force de chose jugée** pour l'une des infractions suivantes :

1° participation à une **organisation criminelle**;

2° **corruption**;

3° **fraude**;

4° infractions **terroristes**, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre

une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction;

5° **blanchiment** de capitaux ou **financement du terrorisme**;

6° **travail des enfants** et autres formes de traite des êtres humains ;

7° occupation de ressortissants de pays tiers en **séjour illégal** ;

8° création d'une société offshore .

L'exclusion sur base de ce critère vaut pour une durée de 5 ans à compter de la date du jugement

(ou la fin de l'infraction pour 7°).

2. Le soumissionnaire ne satisfait pas à ses obligations relatives au **paiement d'impôts et taxes ou de cotisations de sécurité sociale** , c'est-à-dire qu'il a un retard de paiement pour un montant de plus de 3.000 €, sauf lorsque le soumissionnaire peut démontrer qu'il possède à l'égard d'un pouvoir adjudicateur une ou des créances certaines, exigibles et libres de tout engagement à l'égard de tiers. Ces créances s'élèvent au moins à un montant égal à celui pour lequel il est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales.

3. Le soumissionnaire est en **état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire**, ou a fait l'aveu de sa faillite, ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.

4. Le soumissionnaire ou un de ses dirigeants a commis une **faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité**.

Sont entre autres considérées comme faute professionnelle grave :

- a. **UNE** infraction à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels – juin 2019 [prs-sexual exploitation and abuse policy final fr.pdf \(enabel.be\)](#) ;
- b. **UNE** infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption – juin 2019 [fraud policy fr final.pdf \(enabel.be\)](#);
- c. une infraction relative à une disposition d'ordre réglementaire de la législation applicable dans le pays d'exécution des prestations relative au harcèlement sexuel au travail ;
- d. le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;
- e. lorsque Enabel dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence.

La présence du soumissionnaire sur une des listes d'exclusion Enabel en raison d'un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.

5. lorsqu'il ne peut être remédié à un conflit d'intérêts par d'autres mesures moins intrusives;

6. des **défaillances importantes ou persistantes** du soumissionnaire ont été constatées lors de l'exécution d'une **obligation essentielle** qui lui incombait dans le cadre d'un contrat antérieur passé avec Enabel ou avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable. Sont considérées comme 'défaillances importantes' le respect des obligations applicables dans les domaines du droit environnemental, social et du travail établies par le droit de l'Union européenne, le droit national, les conventions collectives ou par les dispositions internationales en matière de droit environnemental, social et du travail. La présence du soumissionnaire sur la liste d'exclusion Enabel en raison d'une telle défaillance sert d'un tel constat.

7. Le soumissionnaire ni un de ses dirigeants se trouvent sur les listes de personnes, de groupes ou d'entités soumises par les Nations-Unies, l'Union européenne et la Belgique à des sanctions financières .

Pour les Nations Unies, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-internationales-nations-unies>

Pour l'Union européenne, les listes peuvent être consultées à l'adresse suivante :

<https://finances.belgium.be/fr/tresorerie/sanctions-financieres/sanctions-europ%C3%A9ennes-ue>

<https://eeas.europa.eu/headquarters/headquarters-homepage/8442/consolidated-list-sanctions>

https://eeas.europa.eu/sites/eeas/files/restrictive_measures-2017-01-17-clean.pdf

Pour la Belgique :

https://finances.belgium.be/fr/sur_le_spf/structure_et_services/administrations_generales/tr%C3%A9sorerie/contr%C3%B4le-des-instruments-1-2

8. <...>Si Enabel exécute un projet pour un autre bailleur de fonds ou donneur, d'autres motifs d'exclusion supplémentaires sont encore possibles.

- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Date

Localisation

Signature

6.4 Déclaration intégrité soumissionnaires

Par la présente, je / nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons ce qui suit :

- Ni les membres de l'administration, ni les employés, ni toute personne ou personne morale avec laquelle le soumissionnaire a conclu un accord en vue de l'exécution du marché, ne peuvent obtenir ou accepter d'un tiers, pour eux-mêmes ou pour toute autre personne ou personne morale, un avantage appréciable en argent (par exemple, des dons, gratifications ou avantages quelconques), directement ou indirectement lié aux activités de la personne concernée pour le compte de Enabel.
- Les administrateurs, collaborateurs ou leurs partenaires n'ont pas d'intérêts financiers ou autres dans les entreprises, organisations, etc. ayant un lien direct ou indirect avec Enabel (ce qui pourrait, par exemple, entraîner un conflit d'intérêts).
- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Si le marché précité devait être attribué au soumissionnaire, je/nous déclare/rons, par ailleurs, marquer mon/notre accord avec les dispositions suivantes :

- Afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au contractant du marché (c'est-à-dire les membres de l'administration et les travailleurs) d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux membres du personnel de Enabel, qui sont directement ou indirectement concernés par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.
- Tout contrat (marché public) sera résilié, dès lors qu'il s'avérerait que l'attribution du contrat ou son exécution aurait donné lieu à l'obtention ou l'offre des avantages appréciables en argent précités.
- Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques aboutira à l'exclusion du contractant du présent marché et d'autres marchés publics pour Enabel.

Le soumissionnaire prend enfin connaissance du fait que Enabel se réserve le droit de porter plainte devant les instances judiciaires compétentes lors de toute constatation de faits allant à l'encontre de la présente déclaration et que tous les frais administratifs et autres qui en découlent sont à charge du soumissionnaire.

Date

Localisation

Signature

6.5 Fiche Signalétique Financière

INTITULE (1)			
ADRESSE			
COMMUNE/VILLE		CODE POSTAL	
PAYS			
CONTACT			
TELEPHONE		TELEFAX	
E - MAIL			

BANQUE (2)			
NOM DE LA BANQUE			
ADRESSE (DE L'AGENCE)			
COMMUNE/VILLE		CODE POSTAL	
PAYS			
NUMERO DE COMPTE			
IBAN (3)			
NOM SIGNATAIRES	NOM PRENOM	FONCTION	

REMARQUES:

**CACHET de la BANQUE + SIGNATURE du REPRESENTANT DE
LA BANQUE (les deux obligatoires)**

**DATE + SIGNATURE DU TITULAIRE DU COMPTE
(Obligatoire)**

(1) Le nom ou le titre sous lequel le compte a été ouvert et non le nom du mandataire.

(2) Il est préférable de joindre une copie d'un extrait de compte bancaire récent. Veuillez noter que le relevé bancaire doit fournir toutes les informations indiquées ci-dessus sous «INTITULÉ DU COMPTE BANCAIRE» et «BANQUE». Dans ce cas, le cachet de la banque et la signature de son représentant ne sont pas requis. La signature du titulaire du compte est obligatoire dans tous les cas

(3) Si le code IBAN (international bank account number) est d'application dans le pays où votre banque se situe.